

Chers parents et élèves,

Ayant constaté ces dernières années, de nouveaux comportements de la part des élèves le mercredi après-midi, nous tenons à rappeler plusieurs **points essentiels à un bon fonctionnement et au bien être de tous** lors des entraînements, rencontres ou animations le mercredi après-midi.

Le but de l'association sportive est de proposer un moment spécifique, convivial, où l'élève peut pratiquer une activité qu'il a choisi, pour **progresser** et **s'épanouir** à travers des jeux, des exercices, des matches ... s'épanouir à travers la relation avec d'autres camarades du même âge et **prendre des responsabilités** liées à l'arbitrage ou le fonctionnement d'un tournoi ou une organisation.

Pour rappel, les règles de fonctionnement et le règlement intérieur du collège s'appliquent lors des entraînements ou rencontres du mercredi après-midi. En cas de non respect des règles rappelées ci-dessous, nous permettrons de le notifier dans le carnet de l'élève ou par message écrit aux parents et sans une évolution rapide et satisfaisante du comportement de l'élève, une exclusion de l'activité pour la période pourra être décidée en accord avec le principal du collège également président de l'association.

Règles de bon fonctionnement à L'AS

- **Le respect des horaires** de début et de fin de séance sont à respecter

= J'arrive à l'heure et je ne quitte pas le gymnase sans l'autorisation de l'enseignant (fin de la séance, matériel ramené et rangé)

- **Respect du matériel** = J'utilise le matériel quand j'y suis autorisé et j'en prends soin.

- **Respect des personnes** = Je dois avoir un comportement respectueux vis à vis de mes camarades, co-équipiers, adversaires, arbitres et vis à vis des adultes qui encadrent les activités.

Je reste fair-play même en cas de défaite.

Tout geste d'énervement violent ou insulte ne sera pas toléré.

- **Respect des règles de l'activité choisie** =

Je dois connaître les règles du jeu ou **règles de sécurité** qui m'auront été expliquées et je m'engage à les respecter pour ne pas me mettre en danger ou mettre en danger mes camarades.

- **L'utilisation du téléphone n'est pas autorisée**, sur le temps du pique nique ou pendant la séance conformément au règlement du collège.

- **La nourriture n'est pas autorisée dans les gymnases.**

Si l'élève pique nique dans la cours, il s'engage à ramasser ses éventuels déchets et les remettre dans son sac. Les chips, sodas et bonbons ne sont pas conseillés dans le cadre d'une pratique sportive. Merci de privilégier des repas consistants et équilibrés en limitant les déchets.

J'ai pris connaissance des règles à respecter dans le cadre de l'association sportive et en tant qu'élève licencié à l'association sportive UNSS, je m'engage à les respecter tout au long de l'année scolaire 2026/2027.

Date :/...../.....

Signature de l'élève :